

FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES DU QUÉBEC : S'AGIT-IL VRAIMENT D'UN JEU À SOMME NULLE?

De Shannon Bell, M.A.P., et Patrick Donovan, Ph. D.,
révisé par Jean-Pierre Corbeil, Ph. D.

Février 2024



Parmi les 19 établissements universitaires exerçant leurs activités au Québec, trois offrent une formation principalement en anglais : les universités McGill et Concordia à Montréal, et l'Université Bishop's à Sherbrooke. Selon certains, ces établissements seraient « surfinancés » et contribueraient au déclin du français.

Les critiques affirment que les universités anglophones reçoivent une part disproportionnée du financement alloué aux infrastructures, bénéficient de revenus plus élevés grâce aux étudiants étrangers – dont certains estiment qu'ils contribuent à l'accélération de l'« anglicisation » de la province –, et reçoivent un financement par personne démesuré par rapport au poids démographique de la minorité de langue anglaise au Québec¹. Ces critiques, qui ne sont pas toujours étayées par des preuves ou accompagnées d'une analyse contextuelle plus large, ont influencé les politiques. Le présent mémoire vise à examiner ces affirmations, à cerner des sources possibles de confusion et à fournir quelques éclaircissements.

Contexte

La vague de changements sociaux et politiques survenue au Québec dans les années 1960 a entraîné une réorganisation du système d'enseignement supérieur ainsi que la création de nouvelles universités de langue française, regroupées au sein du réseau de l'Université du Québec (UQ). Les universités de langue anglaise ont reçu moins de fonds publics en raison des tensions politiques et de la perception selon laquelle elles avaient accès à d'importantes sources de financement supplémentaires telles que des dons, des bourses ou des fondations. Ainsi, dans les années 1960, les professeurs de l'Université McGill étaient parmi les moins bien payés du pays, tandis que ses installations se détérioraient (McNally, 2013).

¹ Établi selon le critère de la langue maternelle (première langue apprise à la maison durant l'enfance et toujours comprise).

Depuis les années 1970, les coûts de fonctionnement de toutes les universités ont augmenté, mais le financement n'a pas suivi. Les universités francophones et anglophones se sont donc retrouvées dans une situation de sous-financement chronique (Ratel et Verreault-Julien, 2006). D'autres provinces canadiennes ont opté pour une plus grande dépendance à l'égard des droits de scolarité, mais au Québec, les tentatives d'augmenter ces droits de scolarité ont souvent donné lieu à des manifestations étudiantes, dont l'une, baptisée « Printemps érable », a eu un retentissement international en 2012 (*The Canadian Press*, 2012). **Les revenus totaux générés par les droits de scolarité au Québec demeurent parmi les plus bas du pays** (Statistics Canada, 2022).

Les solutions de rechange à l'augmentation des droits de scolarité, telles que le rehaussement du financement public, pourraient constituer une option plus équitable. Dans de nombreuses universités européennes, les deux tiers du financement total proviennent de fonds publics (Lepori et coll., 2019). **Cependant, les droits de scolarité moins élevés au Québec ne sont pas compensés par l'investissement public** : en 2015, l'investissement de l'État par étudiant par année était inférieur de 3 800 \$ à la moyenne canadienne (Breton, 2015).

En bref, les étudiants paient moins, et le gouvernement aussi. Selon des estimations récentes, le système universitaire québécois est sous-financé de 1,25 milliard de dollars par rapport aux autres provinces (Fortin, 2023).

La réalité d'aujourd'hui

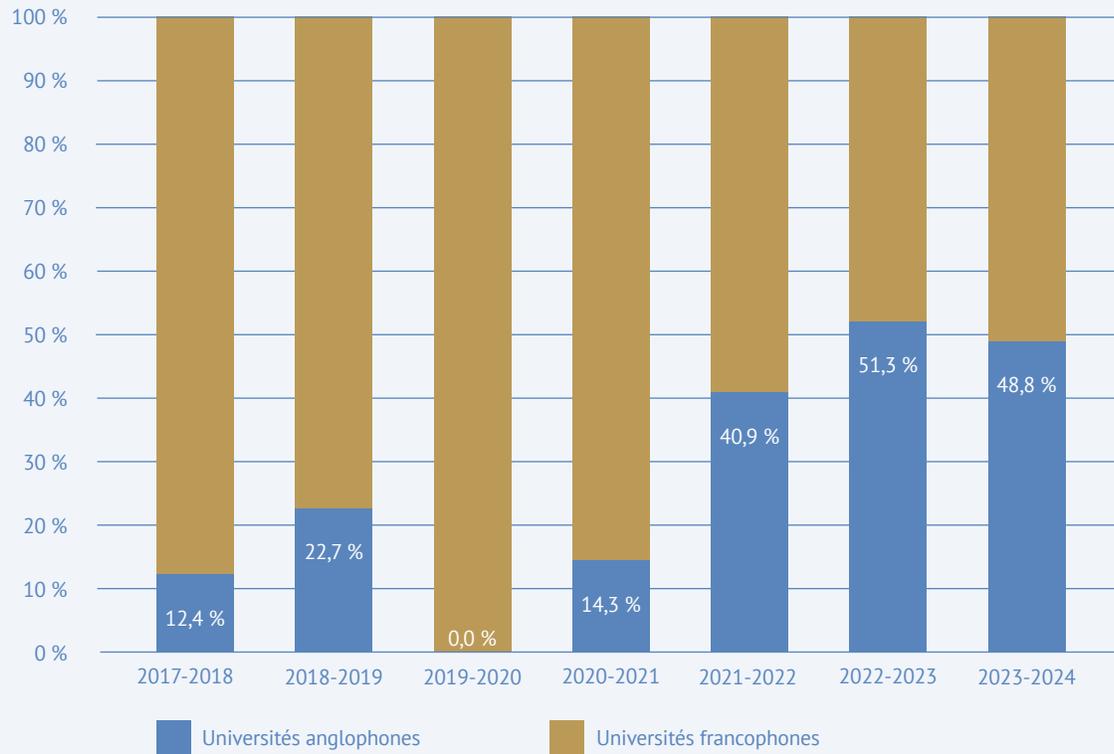
Les besoins en infrastructures

Selon le plus récent plan provincial relatif aux infrastructures, les projets destinés aux universités de langue anglaise recevront plus de la moitié des fonds totaux, et une grande partie de cet argent sera affectée au réaménagement de l'hôpital Royal Victoria de l'Université McGill (*Plan québécois des infrastructures 2023-2033*). Certains ont affirmé que les universités francophones se partagent « un maigre 40 % », et que, de ce fait, la province « finance l'anglicisation du Québec » (Bergeron, 2023).

En réalité, **les campus anglophones ont un plus grand besoin de réparations que la plupart des établissements francophones.** Un rapport publié en 2016 par le gouvernement du Québec indique que 73 % des bâtiments de l'Université McGill sont en mauvais ou en très mauvais état, et accorde à ce chapitre une mention d'échec de E, la pire note qu'il soit possible d'obtenir. L'étude mentionne également que l'Université Concordia et l'Université de Montréal nécessitent d'importants travaux de réparation ou de rénovation. À l'extérieur de l'île, l'Université Bishop's hérite des notes D ou E, 60 % de ses bâtiments étant considérés comme ayant besoin de rénovations. Selon ce même rapport, le réseau de l'Université du Québec est jugé globalement en bon état et la plupart de ses bâtiments obtiennent la note de passage (Gentile, 2016).

Le plan de rénovation de l'hôpital Royal Victoria est un cas particulier qu'il convient d'examiner dans une perspective plus large. Cet investissement non récurrent permettra de restaurer d'importants édifices patrimoniaux, des projets de ce type étant souvent associés à des coûts élevés. Le plan prévoit également des réaménagements dont pourra bénéficier l'ensemble de la population montréalaise, y compris la majorité francophone, notamment de nouveaux espaces verts publics sur le mont Royal qui viendront remplacer les parcs de stationnement inutilisés (Québec, 2023).

Figure 1 :
Investissements publics annuels planifiés dans les infrastructures universitaires,
2017-2023



Source :
 Plan québécois des infrastructures, budget de dépenses; publié chaque année de 2017 à 2023

L'examen des budgets d'infrastructures publiés par le gouvernement du Québec depuis 2017 contribue également à démystifier la question. L'Université McGill fait l'objet de rénovations attendues depuis longtemps. De 2017 à 2020, une seule université anglophone, Concordia, a reçu un financement pour d'importants projets d'infrastructures. À la lumière des rapports antérieurs sur les infrastructures, on constate que **la récente augmentation du financement accordé aux universités anglophones fait suite à plusieurs années de financement peu élevé** (figure 1).

Étudiants étrangers

Les récents changements apportés aux politiques de financement ont incité les universités à recruter à l'international. Avant 2018, les droits de scolarité des étudiants internationaux étaient absorbés par la province et redistribués à l'ensemble du réseau universitaire. À partir de 2018, le Québec a permis aux universités de fixer leurs propres tarifs pour les étudiants internationaux² et leur accorda le droit de conserver les montants forfaitaires ainsi obtenus; l'État a également cessé de leur verser les subventions normées liées à ces étudiants (Venne, 2018). En 2023, le gouvernement a annoncé son intention d'abroger cette mesure et de revenir à un plus grand contrôle gouvernemental des droits de scolarité internationaux (Riga, 2023a).

² À l'exception des droits de scolarité pour tous les étudiants français et belges ainsi que pour certains étudiants issus de plus de 35 autres pays, en vertu de diverses ententes bilatérales. Voir (Cabrera, 2024) : <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-tuition-fee-exemptions-international-1.7100761>.

Les mesures instituées en 2018 ont-elles mené à un « surfinancement » des universités anglophones? Étant donné que l'anglais est la langue véhiculaire internationale, ces universités attirent plus d'étudiants de l'étranger et ont davantage bénéficié de ce changement. Cependant, les fonds gouvernementaux épargnés du fait de l'annulation des subventions aux étudiants internationaux ont été redirigés vers les universités francophones pour les aider à recruter plus d'étudiants de l'extérieur de la province (Venne, 2018). La proportion d'étudiants étrangers dans les universités francophones augmente (Colpron, 2023), mais la question de savoir si ces mesures garantissent l'équité avec ce que les universités anglophones reçoivent en attirant davantage d'étudiants non canadiens mériterait de faire l'objet d'un examen plus approfondi. Néanmoins, **il est incorrect de qualifier cette mesure de « surfinancement » par la province, étant donné que les revenus supplémentaires obtenus par les universités anglophones proviennent des étudiants internationaux eux-mêmes** : ces derniers sont proportionnellement plus nombreux dans les universités de langue anglaise et versent des droits de scolarité plus élevés. **La province ne fournit pas un financement plus élevé par étudiant aux universités de langue anglaise** (Fortin, 2023). Certains ont toutefois fait valoir que ces mesures incitaient les universités à augmenter les droits de scolarité des étudiants étrangers, rendant du même coup les établissements du Québec moins abordables et donc moins accessibles à ces derniers (Dickinson, 2020).

La population étudiante internationale préoccupe également ceux qui s'inquiètent de l'« anglicisation de Montréal ». Les critiques s'appuient sur des recherches démontrant que la majorité des étudiants internationaux inscrits dans des universités de langue anglaise ont plus de chances d'intégrer à la main-d'œuvre anglophone s'ils restent dans la province. Or, cette même étude a également révélé que trois francophones sur quatre travaillant principalement en anglais avaient obtenu leur plus récent diplôme dans un établissement francophone (Lemyre, 2022). Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour évaluer dans quelle mesure les diplômés internationaux connaissent le français et l'utilisent en dehors du travail, ainsi que les répercussions intergénérationnelles à long terme des lois linguistiques provinciales qui obligent la plupart des parents à envoyer leurs enfants dans des écoles de langue française. Bref, **l'incidence de la langue d'enseignement et de travail sur la vitalité du français n'est pas aussi directe que certains le supposent**.

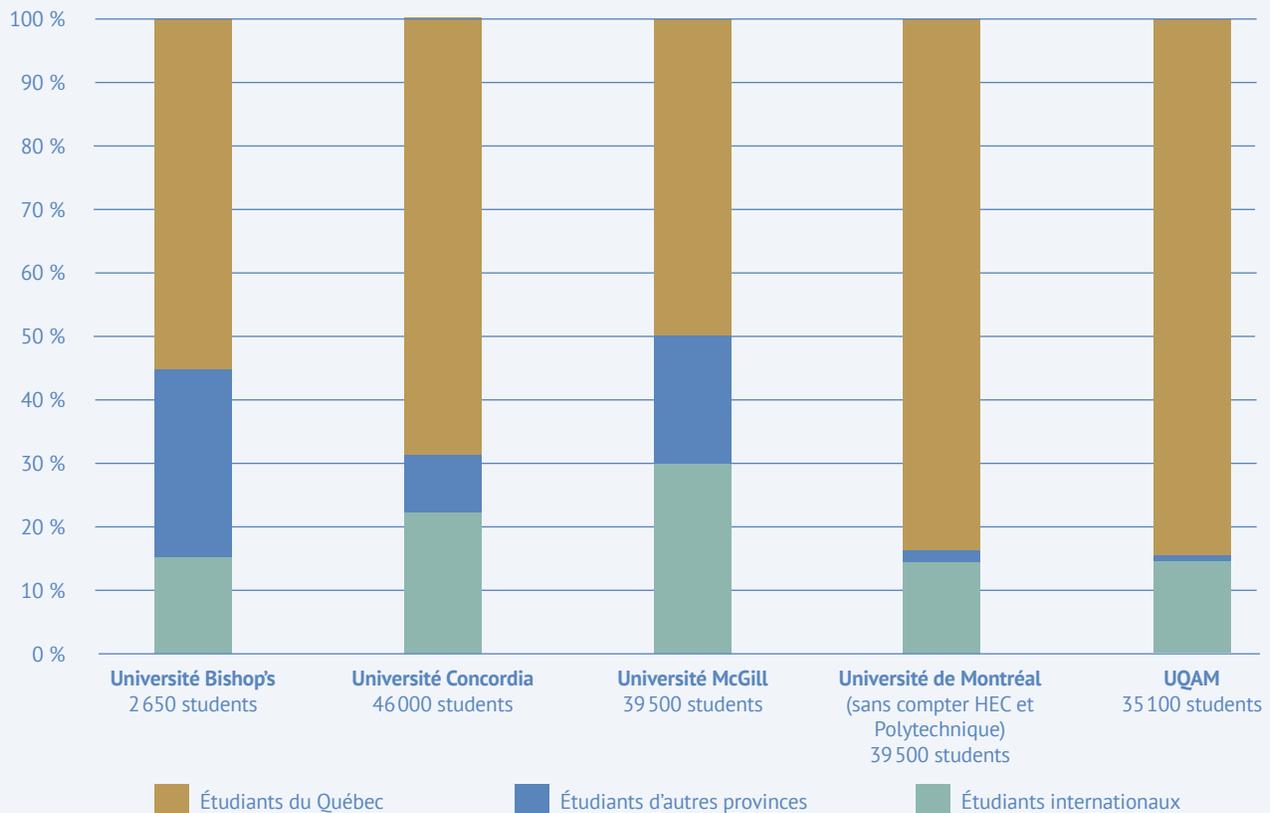
Le financement par rapport à la taille de la minorité anglophone

Un autre argument souvent évoqué quant au surfinancement des universités anglophones est qu'elles reçoivent davantage de fonds par rapport au poids démographique de la population anglophone du Québec³. Le chroniqueur et essayiste Frédéric Lacroix affirme que ces universités reçoivent « 3,7 fois plus d'argent globalement qu'il n'y a d'anglophones au Québec » (Canada, 2021; Lacroix, 2020). Il importe de noter que cette affirmation fait référence au revenu global et non au financement provincial des étudiants, qui est le même par étudiant inscrit dans les universités francophones et anglophones.

Les ressources financières des universités devraient-elles refléter le ratio linguistique de la population provinciale? Cet usage de la notion de « ratio d'équité » a été critiqué (Corbeil, 2021). D'abord, il suppose que les universités McGill, Concordia et Bishop's sont exclusivement fréquentées par la population

³ Selon le recensement de 2021, les anglophones représentent un peu plus de 8 % de la population québécoise selon le critère de la langue maternelle généralement utilisé par les tenants de cet argument. Or, il existe d'autres façons de mesurer la taille de la population anglophone : pour près de 15 % de la population québécoise et près de 30 % des personnes résidant sur l'île de Montréal, l'anglais est la première langue officielle parlée.

Figure 2 :
Lieu d'origine de la population étudiante des universités du Québec



Source : Riga, 2023b

d'expression anglaise du Québec. Or, au contraire, ces établissements exercent leurs activités dans le cadre d'un réseau offrant ses services à la population de la province dans son ensemble. Une importante proportion des membres du corps professoral et du personnel des universités de langue anglaise sont francophones, et les réseaux de recherche englobent l'ensemble du réseau universitaire, indépendamment de la langue maternelle de leurs membres. Les universités anglophones sont également en compétition avec un marché mondial plus vaste (Usher, 2023). McGill et Concordia accueillent une proportion beaucoup plus élevée d'étudiants internationaux que les universités francophones à Montréal (figure 2). Elles contribuent à positionner le Québec parmi les acteurs mondiaux en matière d'enseignement, au même titre que d'autres universités ailleurs dans le monde qui proposent un enseignement en anglais ne s'adressant pas uniquement aux anglophones de leur pays : l'Université de Maastricht, aux Pays-Bas, et l'Université de Hong Kong n'en sont que deux exemples.

Étudiants de l'extérieur de la province

S'appuyant sur la perception d'un déclin de l'usage du français dans les rues de Montréal et sur une utilisation sélective de certains indicateurs de recensement, le gouvernement a annoncé en octobre 2023 un plan visant à presque doubler les droits de scolarité pour les étudiants de l'extérieur de la province fréquentant les universités de langue anglaise dès l'automne 2024 et à récupérer ces fonds pour les réinvestir dans le réseau universitaire de langue française. Censée contrer la prétendue anglicisation de Montréal, cette politique vise, selon le gouvernement, à rectifier une subvention induite des anglophones de l'extérieur de la province qui viennent au Québec pour étudier et repartent dès

l'obtention de leur diplôme. Aucune donnée n'a été fournie pour étayer ces affirmations lors de la conférence de presse annonçant la mesure (Riga, 2023a).

Cette annonce a fait l'objet de critiques d'ordre économique et idéologique. Les frais de scolarité du Québec pour les étudiants d'autres provinces reflètent actuellement la moyenne canadienne; certains craignent que toute augmentation rendra les universités de langue anglaise inabordables sur le marché. En outre, d'un point de vue économique, une évaluation des droits de scolarité révèle qu'un nombre équivalent d'étudiants québécois se prévalent des droits d'inscription internes de l'Ontario, de sorte **que les subventions versées par le Québec pour les étudiants de l'extérieur de la province sont compensées par les coûts assumés par l'Ontario au profit des étudiants du Québec** (Usher, 2023). Sur le plan idéologique, certaines critiques ont fait état de ce qui s'apparente à un amalgame de deux problèmes différents : le sous-financement chronique du système universitaire et l'avenir incertain du français au Québec (Berrada, 2024).

La principale conclusion qui ressort de ces critiques est que la langue française ne sera pas protégée par l'augmentation des droits de scolarité pour les étudiants hors-Québec, et que cet enjeu nécessite probablement le recours à des mesures relevant des politiques d'immigration plutôt que des politiques universitaires.

Conclusion et recommandations

Les politiques touchant l'enseignement supérieur doivent-elles enfermer les universités anglophones et francophones du Québec dans un jeu à somme nulle? Ou pourraient-elles promouvoir et protéger la langue française grâce à des mesures de francisation efficaces menées en partenariat avec les établissements anglophones, tout en favorisant le recrutement de populations étudiantes internationales diversifiées?

Pour cela, il faudrait que **les universités anglophones soient reconnues comme un atout pour le Québec**. Il serait bon de réexaminer les argumentaires afin de réfuter les allégations selon lesquelles ces universités sont surfinancées ou nuisent à la survie de la langue française (sur ce dernier point, voir Corbeil, 2021). Les dépenses en infrastructures qui leur sont allouées devraient être analysées dans le cadre d'une vision globale de la société québécoise et des changements survenus au fil du temps, pour obtenir une vision claire des avantages que ces investissements représentent pour la collectivité. Les universités anglophones seraient valorisées en tant que points d'entrée vers la culture québécoise, où les étudiants peuvent facilement trouver des ressources pour soutenir l'intégration, comme des cours de français.

Enfin, plutôt que d'être considérées uniquement comme des établissements représentant une communauté linguistique en particulier et servant une population distincte, les universités anglophones et francophones auraient avantage à être également vues comme des composantes d'un même système contribuant à la société et à l'économie du Québec dans son ensemble. Ce système devrait être vu comme étant bénéfique tant pour la province que pour une population étudiante pancanadienne et internationale, et mériterait de recevoir davantage de financement gouvernemental.

Bibliographie

- Bergeron, P. « 28 500 \$ par étudiant de McGill, 357 \$ par étudiant de l'UQAM », *La Presse*, 23 mars 2023. <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2023-03-23/financement-des-infrastructures/28-500-par-etudiant-de-mcgill-357-par-etudiant-de-l-uqam.php>
- Berrada, M. « Est-ce que franciser 80 % des étudiante.e.s non francophones au Québec est une “fausse bonne idée”? », *Affaires Universitaires*, 26 janvier 2024. <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/franciser-80-des-etudiant-e-s-non-francophones-au-quebec-une-fausse-bonne-idee/>
- Breton, G. « Opinion: Underfunding Quebec universities is short-sighted », *Montreal Gazette*, 12 octobre 2015. <https://montrealgazette.com/news/quebec/opinion-underfunding-quebec-universities-is-short-sighted/wcm/523407e0-8f6d-4611-bed7-04e05a486e2a/amp/>
- Cabrera, H. « How some international students will avoid Quebec's tuition hike », *CBC News*, 1^{er} février 2024. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-tuition-fee-exemptions-international-1.7100761>
- Canada, Comité permanent des langues officielles. *Réunion d'étude : Soutien fédéral pour les institutions postsecondaires de langue française ou bilingues en situation minoritaire*, 2021. <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/LANG/StudyActivity?studyActivityId=11291951>
- The Canadian Press. « Timeline of events in Quebec student strike », 22 mai 2012. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/timeline-of-events-in-quebec-student-strike-1.1244671>
- Colpron, S. « Les francophones gagnent du terrain », *La Presse*, 20 septembre 2023. <https://www.lapresse.ca/actualites/education/etudiants-et-rangers/les-francophones-gagnent-du-terrain/2023-09-20/une-clientele-courtisee.php>
- Corbeil, J.-P. « Sortir des ornières de la démolinguistique classique : Mieux comprendre l'évolution du français au Québec » (à propos de Frédéric Lacroix, *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Montréal, Boréal, 2020, 264 p.), *Recherches sociographiques*, vol. 62, n° 1, 2021, p. 191–205. <https://doi.org/10.7202/1082618ar>
- Dickinson, M. « McGill's funding system harms international students », *The Tribune*, 14 octobre 2020. <https://www.tribune.ca/opinion/mcgills-funding-system-must-change-to-help-international-students10142020/>
- Fortin, P. « Riches universités anglophones », *L'actualité*, 5 avril 2023. <https://lactualite.com/lactualite-affaires/riches-universites-anglophones/>
- Gentile, D. « 40% of Quebec university buildings in poor condition, government report says », *CBC News*, 5 octobre 2026. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/mcgill-concordia-quebec-buildings-university-1.3793180>
- Lacroix, F. *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Les Éditions du Boréal, 2020.
- Lemyre, É. *La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues*, Statistique Canada, 2022.
- Lepori, B., Wagner-Schuster, D., et Breitfuss-Loidl, M. *How are European Higher Education Institutions funded? New evidence from ETER microdata*, rapport analytique n° 2, 2019, European Tertiary Education Register, 2019.
- McNally, P. F. « McGill University and Quebec City in the 1960s », *Fontanus*, n° 13, 2013, p. 105–115.
- Québec, Société québécoise des infrastructures. *Projet Royal Victoria*, 2023. <https://projetroyalvictoria.com/>
- Québec, Secrétariat du Conseil du trésor. *Plan québécois des infrastructures*, publié chaque année de 2017 à 2023.
- Ratel, J.-L., et Verreault-Julien, P. *Le financement des universités au Québec : Histoire, enjeux et défis*, Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), 2006.
- Riga, A. « Quebec to double tuition fees for out-of-province students attending English universities », *Montreal Gazette*, 13 octobre 2023a. <https://montrealgazette.com/news/local-news/quebec-to-double-tuition-fees-for-out-of-province-students-attending-english-universities>
- Riga, A. « McGill says Quebec tuition hikes could cost it \$94M, lead to 700 job cuts », *Montreal Gazette*, 2 novembre 2023b. <https://montrealgazette.com/news/local-news/mcgill-says-quebec-tuition-hikes-could-cost-it-up-to-94m-lead-to-700-job-cuts>
- Statistics Canada. *Trends in private and public funding in Canadian colleges*, 2019/2020, Statistics Canada, 2022.
- Usher, A. « Follow up on Quebec », *Higher Education Strategy Associates*, 19 octobre 2023. <https://higherstrategy.com/follow-up-on-quebec/?fbclid=IwAR3bxDS-O15L3wg0tqqxuzKQnuOkXM2hxlSpQRsPGx8zr2pvSkbRIKCorw0>
- Venne, J.-F. « Changements importants à la formule de financement des universités québécoises », *Affaires universitaires*, 19 juin 2018. <https://www.universityaffairs.ca/news/news-article/major-changes-to-the-funding-formula-for-quebec-universities/>



Le présent document a été produit par le [Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise \(QUESCREN\)](#), un réseau collaboratif constitué de chercheurs, d'intervenants, d'établissements d'enseignement et d'autres organismes qui œuvrent à une meilleure compréhension des communautés québécoises d'expression anglaise et cherchent à renforcer leur vitalité. QUESCREN est affilié à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia, à Montréal.

Collaboratrices et collaborateurs de ce résumé

Auteure : Shannon Bell, M.A.P. et Patrick Donovan, Ph. D.

Révision du contenu : Jean-Pierre Corbeil, Ph. D.

Révision linguistique : Linda Arui

Modèle de conception et mise en page : [WILD WILLI Design](#) - Fabian Will

Le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise a financé ce résumé de recherche.



Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de QUESCREN ou de ses partenaires financiers. Le gouvernement du Canada, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et l'Université Concordia apportent un soutien financier à QUESCREN.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024.

